

Convocation à l'Assemblée générale ordinaire de Groupe CGN SA

le jeudi 29 juin 2023 à 09h30 au Casino de Montreux, salon Claude Nobs, 1820 Montreux

L'enregistrement des actionnaires sera effectué de 8h00 à 9h15

ORDRE DU JOUR

- 1. Rapports annuels du Conseil d'administration et de la Direction pour l'exercice 2022**
- 2. Comptes consolidés et comptes annuels de l'exercice 2022 de Groupe CGN SA**
- 3. Rapports de l'organe de révision**
- 4. Discussion, votes et décharge**
- 5. Élection au Conseil d'administration**
- 6. Désignation de l'organe de révision**
- 7. Propositions individuelles et divers**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. Rapport de gestion

Le rapport de gestion 2022 avec rapport annuel, comptes consolidés et comptes annuels 2022 ainsi que les rapports de l'organe de révision, sont mis à disposition des actionnaires dès le 29 mai 2023 sur le site www.cgn.ch. Le rapport de gestion qui contient tous ces documents sera également à disposition des actionnaires lors de l'Assemblée générale.

2. Cartes d'admission

Les titulaires d'actions nominatives inscrits au Registre des actions avec droit de vote recevront une convocation personnelle à l'Assemblée générale ordinaire avec une carte d'admission. Peuvent exercer le droit de vote, les actionnaires dûment enregistrés jusqu'au 29 mai 2023 au Registre des actions. Du 29 mai au 29 juin 2023, aucun transfert d'action ne sera enregistré.

3. Délégation des pouvoirs

Les actionnaires qui ne peuvent pas personnellement assister à l'Assemblée générale ordinaire ont la possibilité de se faire représenter par un autre actionnaire disposant du droit de vote. Ils utiliseront à cet effet la procuration figurant au verso de la carte d'admission.

4. Représentants dépositaires

Au sens de l'article 689d CO, les représentants dépositaires sont priés d'annoncer le nombre d'actions qu'ils représentent aussitôt que possible, au plus tard le 29 juin 2023 à 08h00. Sont acceptés comme représentants dépositaires les établissements soumis à la loi fédérale du 8 novembre 1934 sur les banques et les caisses d'épargne ainsi que les gérants de fortune professionnels.

5. Enregistrement des actionnaires

L'enregistrement sera effectué de 08h00 à 09h15 au Casino de Montreux, salon Claude Nobs.

Lausanne, le 5 avril 2023

Au nom du Conseil d'administration
Le Président : Benoît Gaillard

www.cgn.ch

